



Ce document a été rédigé pour vous aider à compléter la demande d'affiliation à la Fédération Française de Rugby

Faite de préférence usage d'un écran d'ordinateur (et non un téléphone) pour compléter le dossier.

Les indications contenues dans ces cadres de commentaires.
Elles doivent nous aider à éviter des aller – retour pour formaliser la demande d'adhésion

Merci de votre attention et à très vite sur le terrain !



A la création de la demande d'affiliation par le club, vous recevez ce message.
Cherchez-le dans les indésirables !



mar. 16/06/2026 06:45

Fédération Française de Rugby <ne_pas_repondre@ffr.fr>

Demande de Licence à la F.F.R.

À

En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.
Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.



Demande de Licence à la F.F.R.

Madame, Monsieur,

Vous recevez ce courriel car l'association VIE AU GRAND AIR DE ST MAUR a demandé une licence à la Fédération française de rugby (F.F.R.) pour de la personne suivante :



Vous y serez invité à actualiser le mot de passe, le précédent ayant été annulé
par la réinitialisation de la qualification.



A la création de la demande d'affiliation par le club, vous recevez ce message.
Cherchez-le dans les indésirables !



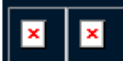
mar. 16/06/2026 06:58

Fédération Française de Rugby <ne_pas_repondre@ffr.fr>

Réinitialisation de votre mot de passe

À

i En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.
Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.



Réinitialisation de votre mot de passe

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé la réinitialisation de votre mot de passe. Cliquez sur le lien ci-dessous pour définir un nouveau mot de passe :

Réinitialiser mon mot de passe



Enregistrez le mot de passe que vous voulez !



L'accès à Oval-e2 est protégé par une authentification à deux facteurs,
vous recevez ce message ce message pour vous donner le code temporaire.
Cherchez-le dans les indésirables !



mar. 16/06/2026 07:26

Fédération Française de Rugby <ne_pas_repondre@ffr.fr>

Code de sécurité

À



En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.

Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.



Code de sécurité

Madame, Monsieur,

Pour vous connecter à Oval-e, votre code de sécurité est : **A48DM4U0**

Il est valable 15 minutes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire général.

FFR - Oval-e



Faites un copier-coller !



La page de votre espace personnel s'ouvre :



OVAL-e



STRUCTURES



COMPÉTITIONS



Accueil

BONJOUR,

VIE AU GRAND AIR DE ST MAUR

Page d'accueil Oval-e 2

ACCUEIL



Cliquer ici pour ouvrir la carte de membre

INFORMATIONS

La génération des demandes de licence pour la saison 2026-2027 par les Clubs est maintenant possible.

Leur validation par les Ligues Régionales est possible à compter du 6 juillet.

Vous trouverez ci-contre les principales nouveautés concernant les Clubs :

<https://ffrugby.zendesk.com/hc/fr/categories/360002347940-Oval-e>

MESSAGERIE FFR

Vous pouvez accéder à la messagerie FFR officielle de votre club, en cliquant sur l'icône Enveloppe situé en haut à droite de l'écran (situé entre l'icône Support et Profil), laquelle est accessible si vous êtes titulaire du droit G_MESS.

Pour plus d'explications, vous trouverez une notice explicative en cliquant [ici](#).



Cliquez sur le lien ci-dessous pour compléter les informations

Retrouvez ci-dessous vos demandes de licence pour la saison 2026-2027 :

- Cliquez ici pour accéder à votre demande de licence dans le club [VIE AU GRAND AIR DE ST MAUR](#)

Informations sur le licencié



NOM DE NAISSANCE *

PRÉNOM *

PRÉNOM 2

PRÉNOM 3

SEXE *

NATIONALITÉ *

DATE NAISSANCE *

PAYS DE NAISSANCE *

VILLE DE NAISSANCE *

DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE *

Dans l'hypothèse où vous n'avez pas de nom d'usage, merci de renseigner dans ce champ votre nom de naissance.

Saisir EN LETTRES tout ou partie (au moins trois caractères) du nom du pays. Les propositions de pays s'affichent et le sélectionner dans la liste.

Si le Pays de Naissance est "France", les communes sont référencées selon le Code Officiel Géographique de l'Insee, Saisir EN LETTRES tout ou partie (au moins trois caractères) du nom de la commune (saisir st ou ste pour les Saint- ou Sainte-". Attendre que la liste de propositions de commune s'affiche et le sélectionner dans la liste. En cas d'homonymie de commune, sélectionner celle dont le numéro Insee qui est affiché dans la liste commence par le numéro du département de la commune. Si le Pays de Naissance n'est pas la France, le champ est en saisie libre.



Vérifiez qu'il n'y a pas d'erreur de frappe dans les informations saisies dans les différents champs complétés.

L'état civil doit être strictement identique au justificatif d'identité fourni.

Les champs comportant un fond grisé ne sont pas modifiables !

Si une erreur y a été commise, le dossier devra être abandonné et recréé.

Le demandeur déclare, par la présente :

Certifier l'exactitude des renseignements personnels saisis au jour de la demande de licence (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone).

Accepter d'être domicilié au siège du club auprès duquel il est rattaché.

Accepter de se soumettre à l'environnement institutionnel et réglementaire du Rugby ainsi qu'à toutes les décisions ou sanctions qui seraient infligées par la FFR ou l'un de ses organes déconcentrés en sa qualité de licencié à la FFR.

Reconnaître que mes renseignements personnels (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresses postale et électronique), peuvent être utilisés par la FFR aux fins d'assurer le contrôle de toute interdiction prévue par la loi dans les conditions fixées par le législateur (contrôle de l'honorabilité, paris sportifs, jeux à objets numérique, etc.).

☒ J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de la FFR

Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby

☒ Je reconnais avoir été informé(e) :

1. Des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le poste occupé.
2. Conformément au second alinéa de l'article L. 321-4 du code du sport, de l'existence de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédures engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques (la souscription de telles garanties, le choix de l'assureur ainsi que le paiement de la cotisation correspondante relèvent de ma seule responsabilité).



Cases à cocher



Nouveauté pour la saison 20262027,
dans le contexte de la protection des mineurs même si la vérification
systématique était déjà faite depuis plusieurs saisons pour les licenciés
déclarant une mission d'encadrement.

Statut d'intervenant auprès de mineurs

Je reconnais relever de la qualité d'intervenant auprès de mineurs au sein d'un club.

À ce titre, je déclare agir ou participer, au sein d'un club ou en relation avec celui-ci, à l'accomplissement d'activités au contact de mineurs, de manière occasionnelle ou permanente.

Cette intervention peut s'exercer pendant les temps d'activité sportive ou en dehors, dès lors qu'elle est en lien avec celle-ci (exemples : trajets, installation du matériel, aide dans les vestiaires, surveillance, participation à des compétitions ou stages, logistique, accompagnement, etc.).

A ce titre, je suis informé que la FFR procédera au contrôle de mon honorabilité conformément aux articles L. 212-9 et R. 131-1 du code du sport.

☒ Oui ☐ Non



Cases à cocher selon votre situation propre:
Non pour les joueuses et joueurs,
Oui pour tous les encadrants (dirigeants d'équipe, éducateurs, entraîneurs etc)



L'accès à cette fenêtre de lecture se fait en cliquant sur le lien dans le cadre rouge

☒ J'ai pris connaissance

☒ Je reconnais avoir

1. Des contraintes s'occupé.

2. Conformément aux procédures engagées correspondante relatives

Traitement

CONSULTER E

Informat

CONSULTER E

Traitement des données personnelles



La FFR accorde une grande importance à la protection de la vie privée et des données des personnes souhaitant solliciter une licence à la fédération via la plateforme Oval-e accessible à l'adresse <https://ovale2.ffr.fr>. Elle veille ainsi à adopter et à respecter rigoureusement une politique de confidentialité conforme aux réglementations en vigueur en matière de protection des données, et notamment le règlement 2016/679/UE dit Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD »).

Identité du responsable du traitement des données à caractère personnel :

Les données sont collectées par la Fédération française de rugby, association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901, ayant son siège statutaire au 3/5, rue Jean de Montaigu – 91460 Marcoussis.

Vos données personnelles sont collectées et traitées à des fins de :

- Délivrance d'une licence et ouverture d'un accès à la Plateforme Oval-e
- Gestion des licences, et notamment la communication institutionnelle et/ou administrative, le suivi disciplinaire des licenciés, la notification et la publication des informations correspondantes.
- Mise en place de communications organisationnelles et institutionnelles à destination de Président des clubs
- Gestion administrative des agents sportifs
- Suivi et la diffusion ciblée de la carrière des licenciés ainsi que l'information du public relativement aux clubs et compétitions organisées et/ou autorisées par la FFR
- Traitement des cartons bleus et autres protocoles visant à la préservation de la santé des licenciés et la diffusion d'enquêtes médicales ou épidémiologiques ciblées
- Gestion des rencontres impliquant des licenciés FFR à des compétitions organisées ou coorganisées par des structures habilitées, tel que la LNR et/ou l'UNSS
- Organisation et la réalisation d'événements liés à la discipline du rugby par la FFR, les organes décentralisés de la FFR ou ses associations affiliées.
- Contrôles prévus ou autorisés par la loi pour la mise en œuvre notamment d'éventuelles procédures de sanctions, pour prévenir tout risque liés à

Vous devez compléter l'étape 3.



Descendez jusqu'en en bas de la fenêtre de lecture pour cocher les cases de choix et valider

Traitement des données personnelles



- Contrôles prévus ou autorisés par la loi pour la mise en œuvre notamment d'éventuelles procédures de sanctions, pour prévenir tout risque liés à des procédures administratives ou judiciaires en cours, pour le contrôle d'honorabilité, pour la transmission à des autorités compétentes certaines données dans le cadre d'une procédure de signalement.
- Transmission de données nécessaires à la gestion des garanties d'assurances liées à la licence sportive aux organismes d'assurances
- Lutte contre les violences dans le milieu sportif pour assurer un environnement sain et sécurisé pour les licenciés et personnes en relation avec la sphère de la discipline du rugby.
- Communication d'offres commerciales et promotionnelles de la FFR et de ses partenaires et vous adresser des actualités sur la pratique du rugby et les équipes de France (newsletters).

La Charte de protection des données à caractère personnel, accessible au lien ci-après, présente de manière complète les données à caractère personnel susceptibles d'être collectées via la plateforme Oval-e, les finalités de leurs traitements, leurs bases légales, les destinataires pouvant recevoir les données collectées, les durées de conservation des données collectées ainsi que vos droits et les modalités de leur exercice.

Vous pouvez consulter la version complète de la Charte de protection des données à caractère personnel en cliquant sur le lien suivant :

[Charte de Protection des données à caractère personnel.](#)

☒ Je certifie avoir pris connaissance, compris et accepté l'ensemble des dispositions de la Charte de protection des données à caractère personnel consultable au lien ci-dessus.

Communications relatives à la vie fédérale

La FFR et ses organes déconcentrés peuvent également vous adresser des informations relatives à la vie fédérale et à la pratique du rugby, notamment concernant les formations, événements, appels à participation ou opportunités de bénévolat, d'arbitrage, de participation à des commissions ou à des actions fédérales. Vous pouvez vous y opposer à tout moment via le lien de désinscription sur ces communications.

Communications commerciales et promotionnelles

J'accepte de recevoir des communications de la FFR relatives à ses actualités, événements, billetterie, boutique, produits dérivés et offres ou services liées à ses propres activités.

☐ Oui ☒ Non

J'accepte de recevoir des communications de la FFR relatives à des fins commerciales ou promotionnelles au nom de ses [partenaires](#), fournisseurs officiels ou prestataires, sans cession des données à ces tiers.

☐ Oui ☒ Non

J'accepte que mes coordonnées soient mises à disposition ou transmises aux organes déconcentrés de la FFR, ainsi qu'à ses [partenaires](#), fournisseurs officiels ou prestataires afin qu'ils puissent m'adresser leurs propres communications relatives à leurs offres, services, événements ou opérations en lien avec le rugby ou l'univers fédéral.

☐ Oui ☒ Non

ANNULER

VALIDER



L'écran après la validation doit s'afficher ainsi :

Traitement des données personnelles.

J'ai certifié avoir pris connaissance, compris et accepté les déclarations de traitement des données personnelles mis en œuvre pour ma licence à la Fédération Française de Rugby, telles qu'indiquées sur la Charte de protection des données personnelles Oval-e.

J'autorise la FFR à utiliser mes données personnelles (e-mail, adresse postale) pour m'adresser des communications relatives à ses activités : événements organisés par la FFR, billetterie, produits dérivés et les opportunités de participation à la vie fédérale (ex. arbitrage, commissions régaliennes)

☐ Oui ☒ Non

J'autorise par ailleurs la FFR

.

- à utiliser mes données à caractère personnel, à des fins promotionnelles ou commerciales au nom de ses partenaires ou fournisseurs officiels, sans cession des données à ces tiers

Et

- à transmettre certaines de mes données à caractère personnel, à des tiers, notamment partenaires et fournisseurs officiels de la FFR, à des fins commerciales, associatives ou humanitaires

☐ Oui ☒ Non



Ces documents ont normalement été injectés par le club
lors de la création de la demande d'affiliation.
Vous n'avez logiquement pas à intervenir .

Si ce n'est pas le cas quelques précisions :

Photo actualisée similaire aux attentes d'une photo d'identité

Portrait avec un visage et un fond neutre, la photo des vacances n'est pas acceptée...

Justificatif d'identité recto-verso sur un fichier unique.

On ne peut pas télécharger deux fichiers consécutifs car le second va remplacer le premier

Pièce à joindre au dossier (Identité)

Photo d'identité *

Sélectionner...

Justificatif d'identité ou
photocopie du passeport
(recto/verso dans le même
fichier pour la carte d'identité.)

*

Sélectionner...

Votre fichier doit faire 5 Mo maximum et doit être de type :
.docx | .pdf | .jpg | .jpeg | .png



Même principe pour l'assurance : Cliquez sur le lien rouge
« Consulter et valider le contrat d'assurance »
pour ouvrir une nouvelle fenêtre de lecture

Informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby

CONSULTER ET VALIDER LE CONTRAT D'ASSURANCE

Assurances



Le téléchargement de la notice est
obligatoire pour valider l'étape.

Après le téléchargement le cadre
servant de lien passe au vert.



Cases à cocher



Télécharger la notice d'assurance

Le téléchargement de la notice est obligatoire !

☐ Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance et avoir été informé(e) de mon intérêt de souscrire des garanties individuelles complémentaires. Si je souhaite en bénéficier, je fais mon affaire de leur souscription directement auprès de MARSH suivant le processus décrit sur le site Internet. [Cliquer ici](#)

ANNULER

VALIDER



La couverture d'assurance comprise dans la cotisation annuelle demandée par le club suffit à couvrir la très grande majorité des situations sans avoir besoin de souscrire à une option complémentaire (à régler en sus).
Vous pourrez, si besoin, vérifier cela en cliquant sur le lien ci-dessus.



L'écran après la validation doit s'afficher ainsi :

Assurances



 **Télécharger la notice d'assurance**

Le téléchargement de la notice est obligatoire !

☒ **Je reconnais avoir lu et pris connaissance** des informations figurant dans la notice d'assurance et avoir été informé(e) de mon intérêt de souscrire des garanties individuelles complémentaires. Si je souhaite en bénéficier, je fais mon affaire de leur souscription directement auprès de MARSH suivant le processus décrit sur le site Internet : [Cliquer ici](#)

ANNULER

VALIDER



Si toutes les étapes précédentes ont correctement validées
l'affichage en bas de page bascule de la façon suivante :

Vous avez bien complété l'étape 3, merci de déposer les pièces à joindre et d'enregistrer le dossier complet.

HISTORIQUE

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES

ENREGISTRER LE DOSSIER COMPLET

CERTIFICAT MÉDICAL



Si ce n'est pas le cas, reprenez la vérification des étapes précédentes

N'oubliez pas de sauvegarder les informations saisies...



Seule la copie du certificat sur le document de la FFR de la saison 2026/2027 doit être ajoutée ici. Il le sera par le club après que vous nous l'ayez transmis. Aucun autre document ne doit être inséré à cet endroit.

L'original signé par le médecin doit être remis à un dirigeant du club pour pouvoir valider la qualification.

Certificat Médical ou Auto questionnaire de santé

Ce certificat peut être imprimé à partir du bandeau vert ci-dessous. Il est disponible à l'impression uniquement après que le licencié ait entièrement complété l'ETAPE 3. Pour rappel, une fois imprimé et signé par le médecin et le licencié, l'original du Certificat Médical doit être remis au Club.

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby

Sélectionner...

Votre fichier doit faire 5 Mo maximum et doit être de type : .docx | .pdf | .jpg | .jpeg | .png

OU

Pour les joueurs/joueuses, arbitres et techniciens :

Pour les personnes majeures, la présentation d'un **certificat médical** d'absence de contre-indication datant de moins d'un (1) an est **exigée pour** :

- L'obtention de sa première licence (toute personne majeure sollicitant une première licence à la FFR en qualité de joueur, arbitre ou technicien) ;
- L'obtention ou le renouvellement de la licence d'une personne ayant 18 ans révolus au cours de la saison, peu importe qu'elle soit mineure au jour de la demande ;
- Toute demande de **licence de joueur de 1ère ligne** ;
- Le renouvellement de la licence tous les cinq (5) ans jusqu'à 35 ans ;
- Le renouvellement de la licence tous les trois (3) ans après 35 ans ;

Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, la personne renseigne en revanche un questionnaire de santé dont elle atteste auprès de la fédération que chacune des rubriques donne lieu à une réponse négative. À défaut, elle est tenue de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication daté de moins d'un (1) an pour obtenir le renouvellement de la licence.

Pour les personnes mineures, l'obtention ou le renouvellement d'une licence, permettant ou non de participer aux compétitions organisées par une fédération sportive, est subordonnée à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale, sauf s'il s'agit d'un joueur ou d'une joueuse appelée à évoluer en 1ère ligne, auquel cas la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication datant de moins de six mois est exigée. Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication, daté de moins de six (6) mois.

Pour les mineurs et majeurs, la pratique du rugby loisir sans plaquage - Option santé (sport sur ordonnance) est subordonnée au renseignement du questionnaire de santé et à la transmission d'un certificat médical et d'une prescription médicale.

Questionnaire de santé

☐ J'atteste sur l'honneur être concerné par l'une des deux situations suivantes :

- (i) Etre en situation où un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de ma licence de joueur, d'arbitre ou de technicien ;
- (ii) Avoir renseigné le questionnaire de santé correspondant à cette situation - questionnaire disponible ci-dessous - et avoir apporté à ce questionnaire des réponses négatives en toute bonne foi de sorte qu'il n'y a pas lieu de procéder tout de suite à un examen médical ;

OU

- (i) Etre le représentant légal du demandeur, et
- (ii) Que ce dernier est en situation où un certificat médical n'est pas exigé pour l'obtention ou le renouvellement de sa qualité de joueur en école de rugby, technicien ou arbitre, et
- (iii) Avoir renseigné, conjointement avec ce dernier, le questionnaire de santé correspondant à cette situation - questionnaire disponible ci-dessous - et avoir apporté à ce questionnaire des réponses négatives en toute bonne foi de sorte qu'il n'y a pas lieu de procéder tout de suite à un examen médical ;



Certificat médical ou questionnaire de santé ? **C'est l'un ou l'autre, mais de toute façon pas les deux en même temps.** Seule une des deux cases doit être complétée.



Si vous respectez le cadre du questionnaire de santé en remplacement du certificat médical annuel, cochez la case ci-dessous.

Le questionnaire de santé est un document personnel qui n'a pas à être envoyé au club.



Prévenez maintenant le club que le dossier est complété car il n'y a pas d'alerte envoyée automatiquement.

Votre message évite d'avoir à consulter le dossier de chaque adhérent pour vérifier sa mise à jour.

Assurez-vous d'avoir réglé la cotisation annuelle à la section.

Vous serez ensuite directement averti par courriel de la validation ou de la correction à mener par la Fédération Française de Rugby.

Restez connecté à votre messagerie !

Merci de votre attention et bonne saison rugbystique.